

Bruges

LETTRE
DU MAIRE
SPÉCIALE
COVID-19

La Ville respire, s'exprime, s'anime.

Avril 2020

« Les mesures face à une situation exceptionnelle »

« Chères Brugeaises, chers Brugeais,

Le covid-19 a frappé la France et le monde, créant l'anxiété et un bouleversement de nos habitudes de vie. Le confinement a été l'une des mesures phares du gouvernement pour lutter contre la propagation du virus. Les villes et leurs habitants ont dû et doivent encore s'adapter pour faire face à cette situation de crise.

Je veux, dans ce contexte exceptionnel, exprimer d'abord, **tout mon soutien au personnel soignant, et à tous les professionnels qui se battent chaque jour pour nous protéger**, nous aider à vivre le mieux possible cette situation. J'en appelle à la solidarité et à la responsabilité de chacun pour les soutenir, et nous savons que la meilleure aide que nous puissions leur apporter est de rester chez nous. Alors, restez chez vous.

La Ville de Bruges met tout en œuvre pour accompagner les personnes les plus fragiles et pour vous informer, au jour le jour, des mesures qui sont prises. Cette lettre doit vous permettre de trouver des informations pratiques, des repères, et rend hommage aux professionnels et aux initiatives solidaires et citoyennes.

Prenez soin de vous. »

Brigitte Terraza
Maire de Bruges



Bruges





ANNUAIRE

Services municipaux

Mairie

05 56 16 80 80

Service solidarité

05 56 16 80 83

Accueil familles

05 56 16 80 63

05 56 16 80 76

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000 (numéro gratuit)



GESTION DE CRISE

Les mesures prises pour lutter contre le coronavirus

- Dans le strict respect des mesures gouvernementales :
- > les écoles, les crèches, les établissements publics (y compris l'hôtel de ville)
 - > les lieux sportifs, artistiques et culturels
 - > les parcs, marchés de plein air, les cimetières
 - > les commerces non alimentaires, sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les manifestations publiques et les spectacles sont annulés ou reportés.

En parallèle, le service solidarité œuvre de manière remarquable pour accompagner et venir en aide aux personnes les plus fragiles : renforcement du portage de repas à domicile, veille téléphonique... Vous pouvez contacter le service solidarité au 05 56 16 80 83, pour nous aider à identifier les personnes fragiles et/ou isolées.

➔ Attestation de déplacement

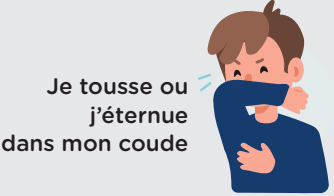
Enfin, nous vous rappelons que l'attestation de déplacement est obligatoire pour justifier vos sorties (attestation en ligne sur www.mairie-bruges.fr ou le site du gouvernement). Des contrôles de police réguliers sont effectués afin de veiller à la sécurité et au respect des règles dans le contexte de pandémie du covid-19.

PRÉVENTION

Rappel de



Je me lave souvent les mains, au moins 30 secondes avec du savon ou une solution hydro-alcoolique



Je tousse ou j'éternue dans mon coude



J'utilise des mouchoirs à usage unique



Je jette mon mouchoir dans une poubelle munie d'un couvercle

Solidarité en marche

EN CHIFFRES

55 repas livrés à l'extérieur et 31 repas livrés aux résidents de la Résidence Autonomie chaque jour, par le service de portage de repas à domicile.

30 personnes fragiles contactées chaque jour

2 enfants de personnel soignant accueillis en école.

50 personnes bénéficiant chaque jour du service d'aide à domicile.

80 patients bénéficiant de soins infirmiers à domicile chaque jour.

Portage de repas

Le service de portage de repas à domicile renforce son action à compter du 30 mars et envisage d'organiser une 3^e tournée. Vous avez des difficultés à vous déplacer ? Contactez le 05 56 16 80 83, votre demande sera étudiée dans les plus brefs délais. Les tournées sont assurées du lundi au vendredi (le vendredi, pour 3 repas : vendredi, samedi et dimanche).

Les gestes barrières



Je ne partage pas les couverts ni les verres à table



Je me protège et protège les autres :
Je reste dans mon domicile.
Je supprime les contacts avec d'autres personnes (mais prendre des nouvelles par téléphone, mails, etc.).
Je respecte les distances de sécurité d'1m minimum.
Pas de poignée de main, ni d'embrassade.



Éviter de prendre l'ascenseur à plusieurs, mais un par un car plus adapté, pour respecter la distance de sécurité.

En cas de fièvre, toux, contactez votre médecin traitant. Appelez le 15 seulement en cas de difficultés respiratoires.

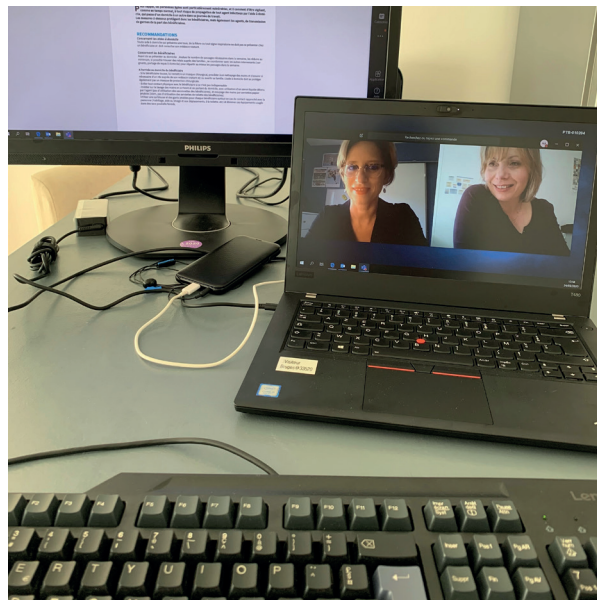
Merci :

À tout le personnel soignant
Au service solidarité
Au service d'aide à domicile
Au service infirmier à domicile
À la résidence autonomie « Le Sourire »
À la police municipale
Aux enseignants
Aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
Aux commerçants
Merci à vous qui restez chez vous

RÉSERVE CIVIQUE

➔ covid19.reserve-civique.gouv.fr

Aide alimentaire et d'urgence, garde exceptionnelle d'enfants, lien avec les personnes fragiles isolées, solidarité de proximité... Face à l'épidémie de covid-19, le gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. [#jeveuxaider](https://twitter.com/jeveuxaider)



Continuité de services

Si de nombreux agents municipaux sont désormais confinés à leur domicile, les services télétravaillent pour assurer le bon fonctionnement de la Ville.



➤ Un drive producteur !

En centre-ville, place de la Mairie

La Ville pourrait mettre en place, avec les autorisations requises dans ce contexte de crise sanitaire, un drive producteur. Ce service commerçant fonctionnerait le samedi de 8h à 12h30, et approvisionnerait les Brugeais, de façon rapide et sécurisée, en produits frais indispensables au quotidien : viandes/volailles, fruits, légumes, oeufs... Nous vous tiendrons informés sur le site www.mairie-bruges.fr



Collecte des déchets

Bacs verts et gris :

Bordeaux Métropole assure 90 % du service (information du 27 mars 2020). Les jours de collecte ne sont pas modifiés, les usagers sont invités à sortir leurs bacs noirs et verts comme d'habitude. Si un passage de collecte n'est pas effectué, il sera fait le jour de collecte habituel suivant.

Centres de recyclage :

L'ensemble des déchetteries est fermé et n'accueille plus de public jusqu'à nouvel ordre.

Bornes de collecte de verre :

Le service n'est pas assuré normalement. Nous vous demandons de stocker le verre chez vous jusqu'au retour à la normale.

Relais Gironde :

La collecte des conteneurs textiles est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. La société n'assurera plus le service régulier de vidage des bornes, et nous vous invitons à ne pas utiliser ces points.

Distribution du courrier

La Poste est elle aussi touchée par la crise en lien avec l'épidémie de covid-19. Depuis le 30 mars, La Poste **n'assure plus que 3 distributions par semaine, et ne mobilise «jamais plus de 50% des personnels en même temps»**, ceci afin de «protéger la santé des postiers». La Poste de Bruges est fermée. Il est recommandé au bureau de poste de Bordeaux Maritime, au 130 cours Édouard Vaillant à Bordeaux (information du 27 mars 2020).

En savoir plus : aide.laposte.fr/categorie/covid-19 (foire aux questions)

➤ Mobilité

Des perturbations sont à prévoir sur les réseaux de bus et de tram. Des lignes de bus sont fermées ou circulent avec une fréquence réduite. Les lignes C et D sont aussi fortement ralenties, avec un tram toutes les 20 minutes. Certains parc relais sont fermés. Les prévisions de circulations sont communiquées chaque semaine sur le site de TBM. Dans ce contexte, nous rappelons que les déplacements sont à titre exceptionnels et doivent être justifiés, sur présentation de l'attestation obligatoire.

Suivre les disponibilités du réseau :

www.infotbm.com

➤ Semaine digitale du confiné

La Ville de Bruges a souhaité vous accompagner, et être à vos côtés, autant que possible, malgré la distance et les mesures de confinement. Nous espérons que cette période si particulière soit la plus douce possible. Des activités vous sont proposées chaque jour par les services de la ville: sport, culture, solidarité, école à la maison, loisirs créatifs, cuisine... Rendez-vous sur www.facebook.com/villedebruges